

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIENS À TRÈS COURT TERME GUARDIAN

31 DÉCEMBRE 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas le rapport annuel ni les états financiers annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du rapport financier annuel ou des états financiers annuels en appelant le 1-866-383-6546, en nous écrivant à Guardian Capital LP, Commerce Court West, 199 Bay Street, Suite 2700, P.O. Box 201, Toronto (Ontario) M5L 1E8, ou en visitant notre site Web à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/> ou le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/.

Securityholders. Vous pouvez également nous contacter par l'une de ces méthodes pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles du fonds d'investissement.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds de bons du Trésor canadiens à très court terme Guardian (le « Fonds ») est de procurer un revenu d'intérêt aux porteurs de parts principalement par l'exposition à des bons du Trésor canadiens dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investira principalement dans des bons du Trésor canadiens qui sont libellés en dollars canadiens et dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins, mais peut également détenir des bons du Trésor canadiens dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus six mois, au gré du gestionnaire. Le gestionnaire examinera les titres sous-jacents afin d'assurer une liquidité suffisante et d'atténuer les coûts d'opérations. Il n'aura pas recours à des instruments dérivés ni à la vente de titres à découvert.

Risque

Les risques d'un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux figurant dans le prospectus. Le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent une exposition aux bons du Trésor à court terme canadiens ayant une échéance d'au plus trois mois et dont la tolérance au risque est faible. Il s'adresse particulièrement à ceux qui désirent recevoir des distributions mensuelles régulières et qui prévoient conserver ce placement à court ou moyen terme.

Résultats d'exploitation

Le premier prospectus de ce Fonds était daté du 29 juin 2023. Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut pas être indiqué.

La valeur liquidative du Fonds était de 119,8 M\$ au 31 décembre 2023, dont une augmentation de 118,3 \$ attribuable aux souscriptions nettes.

Le Fonds a enregistré un rendement légèrement inférieur à l'indice de référence, l'Indice des Bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada entre l'établissement du Fonds et la fin de l'exercice. Le rendement du Fonds, contrairement à celui de son indice, est exprimé après déduction des frais et charges.

En 2022, les marchés des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale ont connu l'une de leurs pires années de l'histoire récente, sur le plan du rendement total. L'année 2023 semblait se diriger dans cette direction et les investisseurs s'étaient préparés à une troisième année consécutive de pertes, jusqu'au milieu du quatrième trimestre. Puis, en novembre et en décembre, le ralentissement de l'inflation et le scénario que les banques fédérales ne relèveront plus les taux ont alimenté une reprise des marchés obligataires. L'Indice des obligations universelles FTSE Canada a terminé l'année en hausse de 6,7 %, tout en affichant un rendement de 8,3 % au quatrième trimestre.

Les marchés obligataires mondiaux ont subi un changement important au cours des derniers mois de 2023. Les préoccupations qui ont dominé l'été et le début de l'automne, à savoir que la résilience économique persistante face à de nombreux vents contraires pose des risques de hausse de l'inflation et pourraient porter les cycles de hausse des banques centrales à des sommets plus élevés que prévus et pendant longtemps, ont connu un revirement abrupt, alors que les indicateurs des pressions sur les prix sous-jacents continuaient de s'atténuer et que d'autres indications du rééquilibrage souhaité de l'offre et la demande apparaissaient. La baisse des taux d'intérêt du marché, qui a commencé début novembre et qui n'avait pas été observée depuis des décennies, s'est intensifiée en réponse au ton nettement plus tempéré des banques centrales mondiales. Cette tendance s'est particulièrement accentuée en décembre lorsque la Réserve fédérale américaine (Fed) a signalé ses attentes d'une trajectoire des taux directeurs inférieure aux prévisions initiales et a fait savoir que des discussions sont en cours concernant le moment opportun pour entamer une réduction des taux d'intérêt.

La chute des taux obligataires qui a suivi sur l'ensemble de la courbe des taux a donné lieu au meilleur

rendement sur deux mois depuis 1982 de l'indice de référence obligataire national, l'Indice des obligations universelles FTSE Canada, clôturant le meilleur trimestre pour l'indice obligataire agrégé depuis 1985. Les titres de plus longue durée et les titres d'État, plus sensibles aux taux, ont surpassé leurs équivalents à plus court terme et les titres de sociétés au cours de ce quatrième trimestre, ce qui a permis aux investisseurs en titres à revenu fixe de ne pas enregistrer en 2023 une troisième perte annuelle consécutive record et de terminer l'année civile sur une note positive.

Les écarts de taux se sont resserrés par rapport aux sommets d'octobre, stimulés par l'optimisme à l'égard d'un atterrissage en douceur et du faible nombre d'émissions d'obligations de sociétés, pour revenir aux niveaux observés au début de 2022. Les écarts de taux pour la catégorie de première qualité se sont resserrés d'environ 20 points de base en 2023, les taux obligataires demeurant intéressants. Toutefois, il existe une disparité frappante dans les attentes du marché à l'égard de l'avenir.

Au cours des douze derniers mois, les taux obligataires ont baissé dans les segments à moyen et long termes de la courbe des bons du Trésor du Canada. La courbe s'est légèrement inversée à la suite du ralentissement de l'inflation et du scénario selon lequel les banques centrales pourraient en avoir fini avec les hausses de taux. Sur le segment à court terme de la courbe, les taux obligataires ont augmenté, ce qui a nui au rendement du Fonds.

Le gestionnaire du Fonds continue de concentrer ses placements dans les échéances d'un à six mois de la courbe des bons du Trésor, en particulier dans les obligations provinciales. Aucun changement notable n'est intervenu dans la composition du Fonds depuis son lancement en juillet 2023.

Le gestionnaire intègre les facteurs ESG dans ses activités d'analyse et de gérance des placements dans le but d'améliorer le rendement des placements à long terme. La participation active et le vote par procuration sont des éléments essentiels de l'approche de gérance du gestionnaire, et l'équipe de placement du Fonds participe à ces activités d'une manière qui convient à la

catégorie d'actifs et au Fonds. Nos équipes de placement se concentrent sur les questions ESG et autres facteurs qui, selon elles, pourraient être financièrement importants ou avoir des répercussions sur la viabilité à long terme de l'entreprise. L'examen des questions ESG est l'un des nombreux éléments du processus de construction du portefeuille et peut ou non avoir une incidence importante sur la composition du portefeuille à tout moment. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les rapports de vote par procuration ainsi qu'un rapport annuel sur l'investissement responsable et les politiques en matière d'investissement responsable que le gestionnaire affiche sur son site Web, à l'adresse <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>.

Événements récents

En juin 2023, le Fonds a commencé à offrir des parts d'OPC aux investisseurs admissibles. Le 10 juillet 2023, le Fonds a commencé à offrir des parts de FNB aux investisseurs admissibles.

Les perspectives des marchés obligataires semblent positives. S'il semble que le pic des taux d'intérêt pour ce cycle soit probablement passé, les taux obligataires restent à des niveaux qui offrent l'un des meilleurs compromis risque/rendement pour les obligations depuis plus d'une décennie. De plus, les attentes à l'égard d'une poursuite du ralentissement de l'inflation semblent indiquer que la baisse sera la voie ultime de moindre résistance pour les taux d'intérêt, ce qui, combiné à une croissance économique modeste, mais tout de même positive, soutiendra les bénéficiaires et la qualité du crédit. Tous ces éléments plaident en faveur d'une année favorable pour les détenteurs d'obligations.

Cela dit, l'ampleur des mesures prises à la fin de 2023, alors que les marchés ont fortement anticipé le moment et l'importance des baisses de taux (par exemple, les contrats à terme sur les fonds de la Réserve fédérale font anticiper que la première baisse de taux se produira en mars 2024 et intègrent maintenant deux fois plus de baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024 que ce que montrait le graphique à points de la Réserve fédérale en décembre), indique

qu'il pourrait y avoir un certain risque à court terme d'un effacement en début d'année des gains importants réalisés au quatrième trimestre, particulièrement si des signes indiquent que les banques centrales pourraient ne pas se montrer aussi proactives pour ramener la politique vers des paramètres « neutres ».

Opérations entre parties liées

Guardian Capital LP, gestionnaire du Fonds, est considéré comme une « partie liée » au Fonds. Il est responsable des activités quotidiennes du Fonds et de la gestion de son portefeuille de placements, à titre de gestionnaire de portefeuille. Ces services s'inscrivent dans le cours normal des opérations et le Fonds verse une commission de gestion au gestionnaire pour ces services, sur la base de la valeur liquidative moyenne du Fonds, comme indiqué dans la section sur les commissions de gestion ci-dessous. Il est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société cotée à la Bourse de Toronto.

Le Fonds verse également au gestionnaire des frais d'administration correspondant à 0,02 % de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds, en contrepartie du paiement par le gestionnaire de toutes les charges d'exploitation variables du Fonds. Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») a approuvé la politique du gestionnaire à ce sujet, et ce dernier considère cette approbation comme une instruction permanente du CEI. Au cours de la période, le gestionnaire a reçu les frais d'administration et a payé les charges du Fonds conformément à cette politique.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont à payer ou ne sont perçus pour les parts de série I du Fonds. Des frais de gestion établis en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative moyenne mensuelle des séries sont payés sur les parts de série A, les parts de série F et les parts de FNB. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels de la série A sont de 0,37 %. Les frais de gestion annuels des parts de série F et des parts de FNB sont de 0,12 %. Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, pour la période.

	Série A	Série F	Série I	Série FNB
Gestion des placements et autre administration générale	32,4 %	100,0 %	s.o.	s.o.
Commission de suivi	67,6 %	s.o.	s.o.	s.o.

Rendement passé

Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série A)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,26
Total des charges	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,24
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,23)
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,23)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	10,00 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série A)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	6 370 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	637 020
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,43 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,43 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Valeur liquidative par part ^[1]	10,00 \$
Cours de clôture	10,00 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série F)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,26
Total des charges	(0,01)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,25
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,24)
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,24)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	10,00 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série F)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	14 741 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	1 474 116
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,16 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,16 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Valeur liquidative par part ^[1]	10,00 \$
Cours de clôture	10,00 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série I)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	0,26
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	0,26
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,25)
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales par part	(0,25)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	10,00 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série I)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	9 099 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	909 853
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,02 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,02 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Valeur liquidative par part ^[1]	10,00 \$
Cours de clôture	10,00 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Fonds (série FNB)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Actif net par part à l'ouverture de la période ^[1]	50,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités par part :^[1]	
Total des revenus	1,22
Total des charges	(0,04)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	1,18
Distributions par part : ^{[1] [2]}	
Revenu (hors dividendes)	(0,97)
Gains en capital	-
Remboursement de capital	(0,35)
Distributions totales par part	(1,32)
Actif net par part à la clôture de la période ^[1]	50,05 \$

[1] L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

[2] La quasi-totalité des distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série FNB)

	Pour la période du 29 juin 2023 (date de début des activités) au 31 décembre 2023
Valeur liquidative totale (en milliers) ^[1]	89 598 \$
Nombre de parts en circulation ^[1]	1 790 000
Ratio des frais de gestion ^[2]	0,16 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,16 %
Ratio des frais d'opérations ^[3]	-
Valeur liquidative par part ^[1]	50,05 \$
Cours de clôture	50,05 \$

[1] Ces renseignements sont fournis à la fin de chaque période indiquée.

[2] Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

[3] Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

[4] Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Placements à court terme canadiens	
- Bons du Trésor	99,4 %
Autres éléments d'actif net	0,6 %
Total	100,0 %

25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario	35,0 %
Province de l'Alberta	30,8 %
Province du Québec	26,1 %
Province du Manitoba	7,5 %

Les 25 principaux titres (en pourcentage de la valeur liquidative) 99,4 %
Valeur liquidative totale : 119 808 294 \$




GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

199 Bay Street, Suite 2700
Commerce Court West, P.O. Box 201
Toronto (Ontario)
M5L 1E8

<https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr/>



Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances, des rendements ou des attentes futurs prévus qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt nos opinions à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les attentes, estimations ou intentions exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir. Nous avertissons nos lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. En raison de l'incidence éventuelle de ces facteurs, Guardian Capital LP ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, à moins que la loi applicable ne l'exige. Gardien, Guardian Capital et le logo de Guardian sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, enregistrées au Canada et utilisées sous licence.